



MISE À JOUR DES INDICATEURS DE L'ÉTAT DES STOCKS DE HOMARD (*HOMARUS AMERICANUS*) DE LA GASPÉSIE (ZPH 19, 20 ET 21), QUÉBEC, EN 2021

Contexte

L'évaluation des stocks de homard des eaux côtières du Québec est réalisée aux trois ans, sauf exception, et la dernière évaluation a eu lieu en mars 2019. Une évaluation complète était prévue à l'hiver 2022, mais en raison de circonstances imprévues, celle-ci a été remplacée par une mise à jour des principaux indicateurs de l'état des stocks de homard dans les différentes régions du Québec.

La présente réponse des Sciences découle du processus régional de réponse des Sciences qui a eu lieu le 11 mars 2022 sur la mise à jour des indicateurs de l'état des stocks de homard des eaux côtières du Québec.

Renseignements de base

Description de la pêche

La gestion de la pêche au homard se fait par un contrôle de l'effort de pêche qui impose des limites sur le nombre de permis, le nombre et la grosseur des casiers et la durée de la saison de pêche. Des tailles minimale et maximale de capture sont également en vigueur. Les femelles œuvées doivent être remises à l'eau et les pêcheurs peuvent marquer certaines femelles œuvées à l'aide d'une encoche en « v » sur le telson sur une base volontaire. Des événements d'échappement pour les homards juvéniles sont obligatoires depuis 1994.

Source de données

La présente mise à jour de l'état du stock est basée sur l'examen d'indicateurs d'abondance de homards commerciaux. Les indicateurs d'abondance incluent les débarquements inscrits sur les récépissés d'achat des usines et les taux de capture des homards de taille commerciale provenant de l'échantillonnage en mer ou à quai. Les taux de captures de homards commerciaux, ou prises par unité d'effort (PUE) durant la pêche commerciale, sont exprimés en nombre ou en poids de homards commerciaux (≥ 83 mm) par casier. L'échantillonnage en mer se fait à bord des bateaux de pêche depuis 1986 dans les secteurs de Saint-Georges-de-Malbaie (sous-zone 20A2), Sainte-Thérèse-de-Gaspé et Grande-Rivière (sous-zones 20A8–A9) et Shigawake et Saint-Godefroi (sous-zones 20B5–B6). L'échantillonnage en mer a aussi été réalisé dans les secteurs entre Miguasha et Maria de 1997 à 2004 dans la sous-zone 21B pendant la pêche de printemps et en 2002–2004 et 2017–2021 pendant la pêche d'automne et de printemps (données scientifiques récoltées par la communauté autochtone de Listuguj, non présentées). Dans la sous-zone 19C, il y a eu de l'échantillonnage en mer en 2001–2004, 2011, 2016–2019 et 2021 dans les secteurs de Shiphead à Rivière-au-Renard. Depuis 2005, un échantillonnage à quai des débarquements a été réalisé dans les sous-zones 21B et 19C lors des années où l'échantillonnage en mer n'a pas été effectué. De 2008 à 2019, des

échantillonnages en mer additionnels ont été réalisés dans le secteur du Parc Forillon (sous-zones 19C et 20A1) par Parcs Canada. Il est à noter qu'aucun échantillonnage en mer n'a été réalisé en 2020 en raison de la COVID-19.

Pour chaque indicateur, les données des trois dernières années sont examinées et les données de 2021 sont comparées à celles de 2018 ainsi qu'à la moyenne historique 1996-2020.

Analyse et réponse

Indicateurs d'abondance

Débarquements

En 2021, les débarquements de homard enregistrés pour l'ensemble de la Gaspésie ont atteint un pic historique de 3 881 t (Figure 1), ce qui représente 35 % des débarquements totaux du Québec (10 952 t). Ils ont augmenté de 67,8 % par rapport à 2018 (2 313 t) et étaient supérieurs de 199,7 % à la moyenne historique 1996-2020 (1 295 t). Les débarquements totaux de la Gaspésie provenaient à 80,3 % de la zone de pêche au homard (ZPH) 20, à 12,2 % de la ZPH 19 et à 7,5 % de la ZPH 21.

Dans la ZPH 20, les débarquements de 2021 ont atteint 3 104 t, ce qui représente une augmentation de 70,4 % par rapport à 2018 (1 812 t) et de 174,2 % par rapport à la moyenne historique 1996-2020 (1 132 t) (Figure 1). Les débarquements de la ZPH 19 ont atteint 475 t en 2021. Ils ont augmenté de 76,7 % par rapport à 2018 (269 t) et sont supérieurs de 525,4 % à la moyenne historique 1996-2020 (76 t). Enfin, les débarquements dans la ZPH 21 ont augmenté de 30,5 % entre 2018 (223 t) et 2021 (291 t) et la valeur de 2021 est supérieure de 238,1 % à la moyenne historique 1996-2020 (86 t).

Taux de capture des homards commerciaux

Les prises par unité d'effort (PUE) correspondent aux taux de capture exprimés en nombre ou en poids de homard par casier. En 2021, la PUE des homards commerciaux (≥ 83 mm) dans la ZPH 20 était de 2,27 homards/casier, ce qui correspond à 1,36 kg/casier (Figures 2A et B). La PUE en nombre était 49,2 % plus élevée qu'en 2018 (1,52 homard/casier) et supérieure de 174,2 % à la moyenne historique 1996-2020 (0,83 homard/casier). La PUE en poids était de 57,2 % supérieure à celle de 2018 (0,87 kg/casier) et 201,0 % supérieure à la moyenne historique 1996-2020 (0,45 kg/casier). L'augmentation des PUE a été observée dans les trois groupes de sous-zones échantillonnées (20A1-A2, 20A8-A9 et 20B5-B6).

Les PUE de la zone 19C étaient de 3,98 homards/casier et de 3,16 kg/casier en 2021, ce qui représente une augmentation de 13,4 % et 23 % respectivement par rapport à 2018 (3,51 homards/casier et 2,57 kg/casier) (Figures 2C et D).

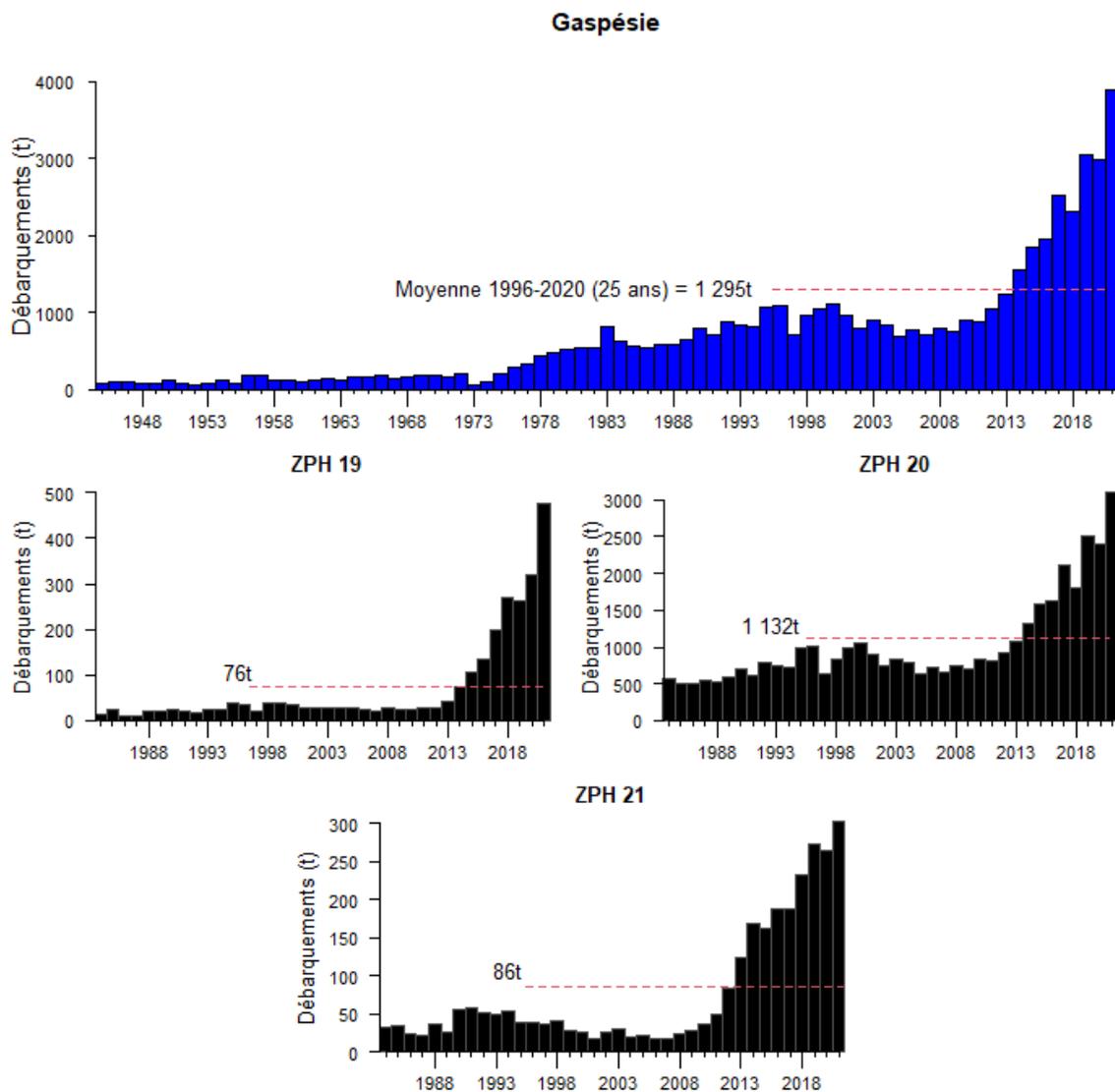


Figure 1. Débarquements totaux de homard en Gaspésie de 1945 à 2021 et de 1984 à 2021 pour les ZPH 19, 20 et 21. Les lignes pointillées indiquent les valeurs moyennes historiques des 25 dernières années (période 1996-2020).

Approche de précaution

Une approche de précaution (AP) basée sur une méthode empirique a été proposée et adoptée pour la pêche au homard en Gaspésie (MPO 2014). Les points de référence limite (PRL) et supérieur (PRS) ainsi que les zones d'état du stock (saine, de prudence et critique) ont été définis à partir d'un indicateur de la biomasse du stock (débarquements) et en conformité avec la politique-cadre du MPO. Selon la définition présentée dans le cadre, les points de références sont définis relativement au rendement maximal durable (B_{RMD}). Comme pour les Îles-de-la-Madeleine et les Maritimes, la moyenne des débarquements de la période de 1985 à 2009 a été utilisée comme une approximation de B_{RMD} . Ces 25 années correspondent à une période qui a été productive pour le homard et au cours de laquelle au moins deux générations de homard ont été produites en grand nombre. Le niveau moyen des débarquements de 1985 à 2009 a été de 810 t. Le PRL (40 % x moyenne) est à 325 t et le PRS (80 % x moyenne) est à 650 t (Figure

3). En 2021, avec des débarquements de 3 881 t, le stock est considéré comme étant dans la zone saine (Figure 3).

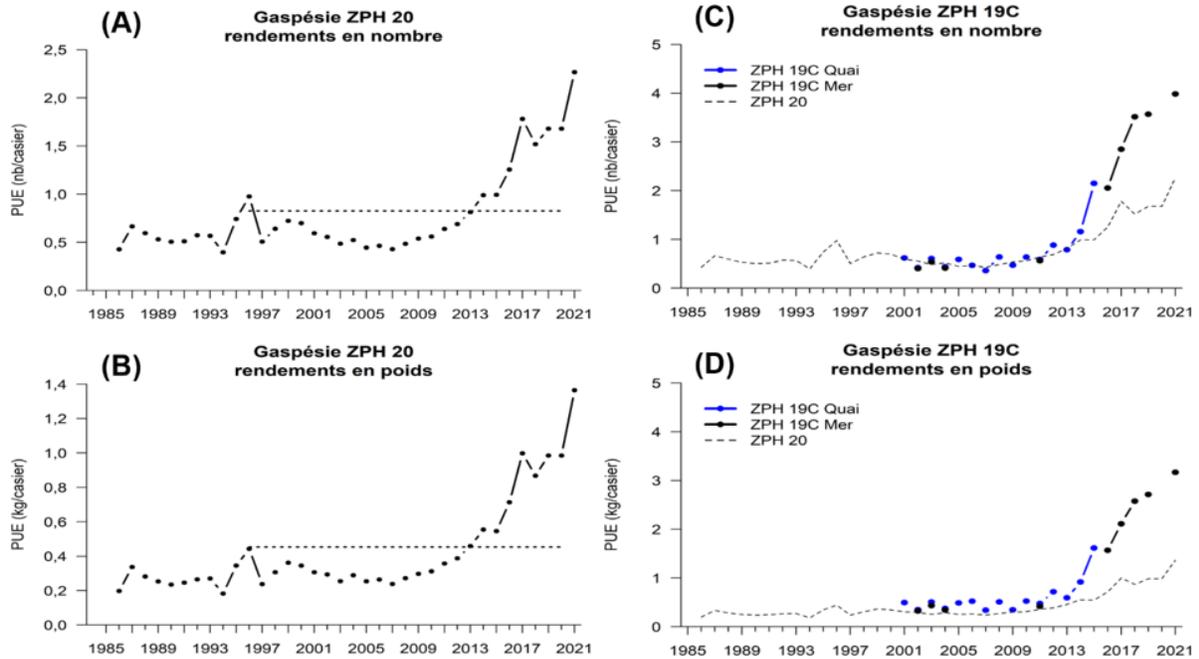


Figure 2. Taux de capture (PUE) des homards de taille commerciale en Gaspésie en nombre (A) et en kg (B) par casier pour la ZPH 20 de 1986 à 2021, en nombre (C) et en kg (D) pour la ZPH 19C de 2001 à 2021. Pour (A) et (B), la ligne pointillée indique la PUE moyenne des 25 dernières années (période 1996-2020).

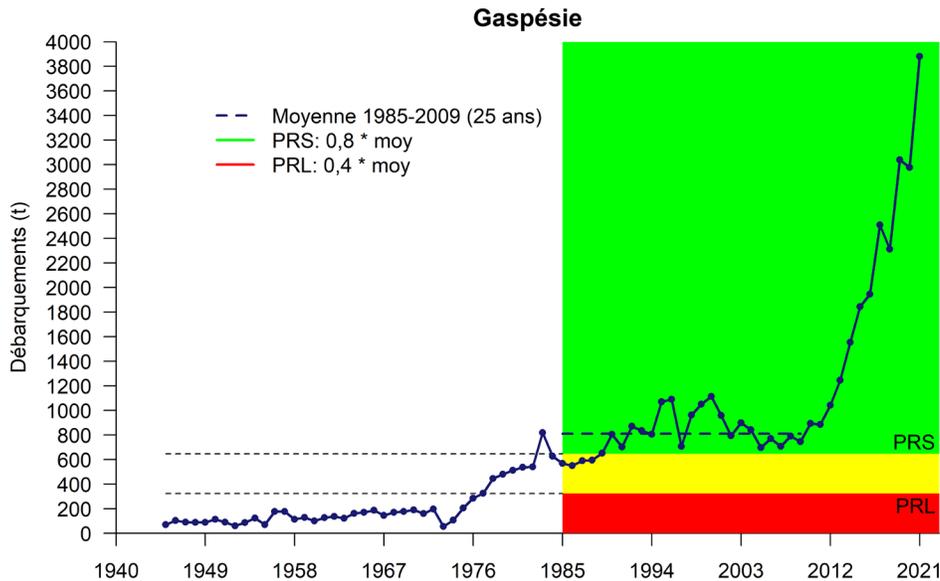


Figure 3. Débarquements de homards commerciaux en Gaspésie de 1945 à 2021. Les zones verte, jaune et rouge représentent respectivement les zones saine, de prudence et critique. Le trait pointillé de 1985 à 2009 correspond à la valeur moyenne qui approxime le B_{RMD} .

Conclusions

Selon l'approche de précaution, le stock de homard de la Gaspésie se situe présentement dans la zone saine. L'abondance élevée de homards commerciaux suggère que le stock est en bonne condition et que les niveaux d'exploitation actuels demeurent adéquats.

Collaborateurs

Nom	Affiliation
Belley, Rénaud	MPO, Sciences, Québec
Bruneau, Benoit	MPO, Sciences, Québec
Couillard, Catherine	MPO, Sciences, Québec
Cyr, Charley	MPO, Sciences, Québec
Desjardins, Christine	MPO, Sciences, Québec
Gianasi, Bruno	MPO, Sciences, Québec
Juillet, Cédric (responsable)	MPO, Sciences, Québec
Loboda, Sarah	MPO, Sciences, Québec
Munro, Daniel	MPO, Sciences, Québec
Paille, Nathalie	MPO, Sciences, Québec
Sainte-Marie, Bernard	MPO, Sciences, Québec
Tamdrari, Hacène	MPO, Sciences, Québec

Approuvé par

Jean-Yves Savaria
Directeur régional des Sciences
Région du Québec
Pêches et Océans Canada

Date : 7 juin 2022

Sources de renseignements

- Gendron, L. et Savard, G. 2012. [État des stocks de homard des eaux côtières du Québec \(ZPH 15 à 22\) en 2011 et détermination de points de référence pour la mise en œuvre d'une approche de précaution aux Îles-de-la-Madeleine \(ZPH 22\)](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO. Doc. de rech. 2012/10. xvii + 147 p.
- MPO. 2009. [Un cadre décisionnel pour les pêches intégrant l'approche de précaution](#). (consulté le 20 février 2016)
- MPO. 2014. [Développement de points de référence dans le cadre d'une approche de précaution \(AP\) pour le homard de la Gaspésie \(ZPH 19, 20 et 21\)](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO, Rép. des Sci. 2013/027.
- MPO. 2019. [Évaluation de l'état des stocks de homard \(*Homarus americanus*\) de la Gaspésie \(ZPH 19, 20 et 21\), Québec, en 2018](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2019/060.

Le présent rapport est disponible auprès du :

Centre des avis scientifiques (CAS)
Région du Québec
Pêches et Océans Canada
Institut Maurice-Lamontagne
C.P. 1000
Mont-Joli (Québec)
Canada G5H 3Z4

Courriel : bras@dfo-mpo.gc.ca

Adresse Internet : www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/

ISSN 1919-3815

ISBN 978-0-660-44401-7 N° Cat. Fs70-7/2022-029F-PDF

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2022



La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2022. Mise à jour des indicateurs de l'état des stocks de homard (*Homarus americanus*) de la Gaspésie (ZPH 19, 20 et 21), Québec, en 2021. Secr. can. des avis sci. du MPO. Rép. des Sci. 2022/029.

Also available in English:

DFO. 2022. *Update of stock status indicators of lobster (Homarus americanus) in the Gaspé (LFAs 19, 20 and 21), Québec, in 2021. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Sci. Resp. 2022/029.*